

PRÉ-DIAGNOSTIC Environnement



Publics

- ▶ Chefs d'entreprise



Durée

- ▶ 2,5 jours



Tarif

- ▶ Selon devis – Prise en charge par la CCI et ses partenaires



Intervenants

- ▶ Conseiller Entreprise Environnement



Calendrier

- ▶ Sur rendez-vous



Objectifs

- ▶ Faire un état des lieux de vos pratiques environnementales, identifier les points de non-conformité de l'entreprise et vous décliner des conseils pratiques



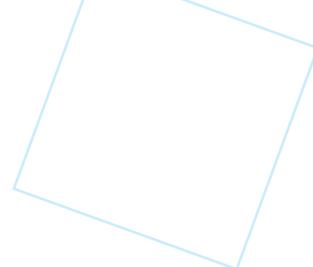
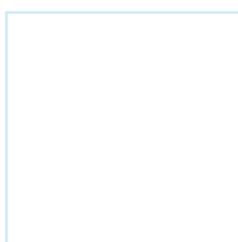
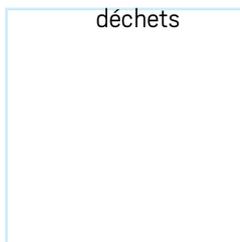
Contenu de la prestation

- ▶ Le pré-diagnostic commence par une visite de votre entreprise par le conseiller environnement. Plusieurs thématiques sont abordées : installations classées pour la protection de l'environnement, gestion et prévention des déchets, gestion et maîtrise de l'eau, assainissement, actions de prévention des pollutions accidentelles, maîtrise de l'énergie, sécurité, air, bruit, et plan de déplacement des entreprises



Livrables

- ▶ Un rapport accompagné de préconisations, de conseils pratiques et outils concernant l'économie d'eau, la maîtrise de l'énergie ou les solutions locales de gestion de vos déchets



e.gazagne@lozere.cci.fr